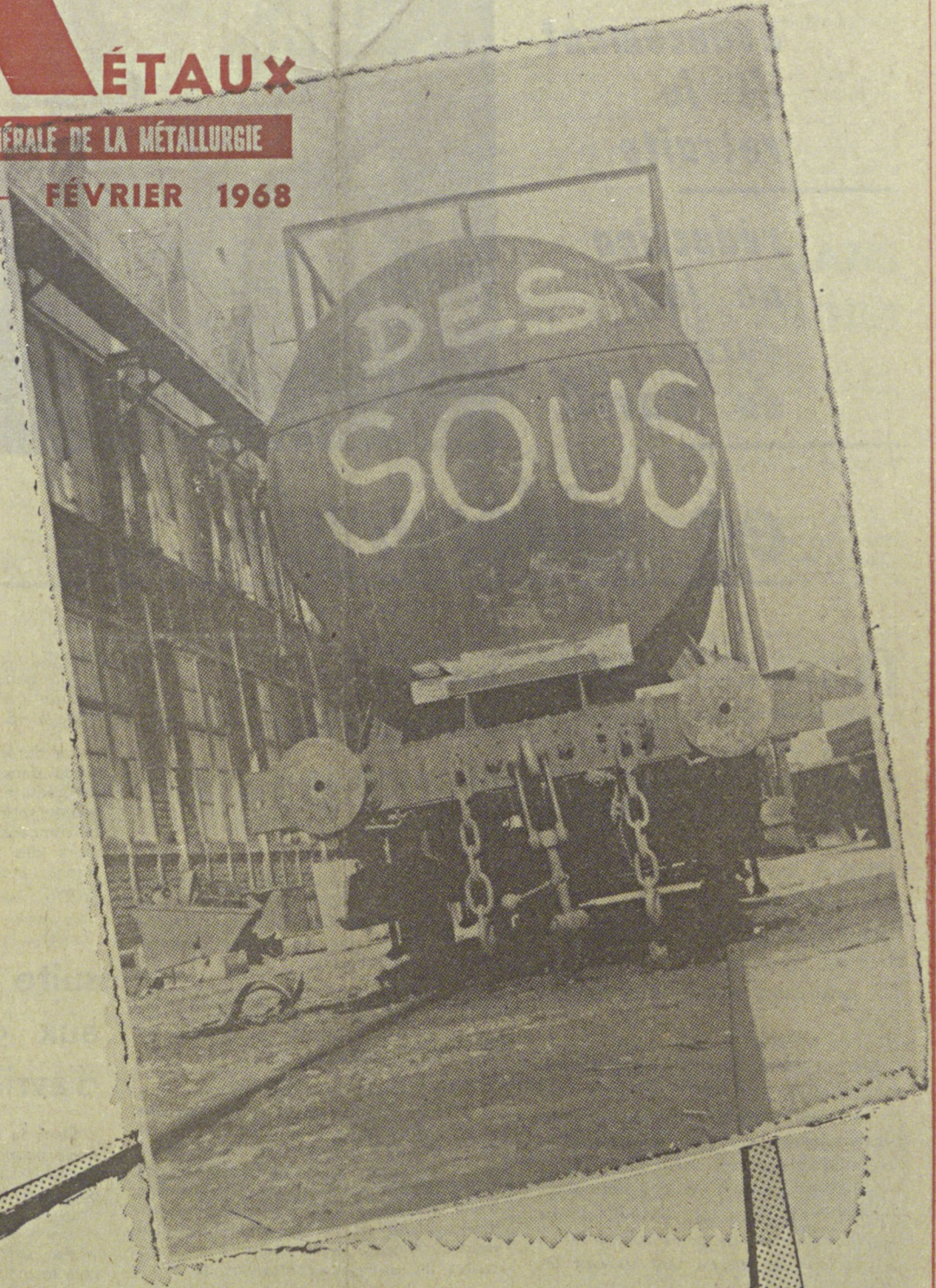


VOIX DES MÉTALX

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DE LA MÉTALLURGIE

N° 152 — FÉVRIER 1968



sur la
bonne voie
avec la **C. F. D. T.**

emploi

**avancement
de la
retraite**

**réduction
de la
durée
du travail**



en sidérurgie

DANS la sidérurgie, la diminution des effectifs des travailleurs continue.

Dans le cadre des conventions sociales signées par la C.F.D.T., les départs en pré-retraite sont de plus en plus nombreux permettant aux plus anciens qui ont accompli des travaux pénibles pendant de nombreuses années de prendre leur retraite à 60 ans dans de bonnes conditions.

Les objectifs du plan professionnel d'accroître la productivité de 5 % par an ont été dépassés dans de nombreuses entreprises. On parle pour la seule année 1967 d'un accroissement de 8 % ici, 20 % même dans des entreprises importantes. Mais les travailleurs ne bénéficient guère de cette augmentation de productivité et en font souvent les frais.

Les décisions de fermeture d'usines se multiplient. Ce sont les usines de PONT-A-MOUSSON, à Villerupt, les FORGES D'AUDINCOURT, PUY-GUILLAUME, dans le Puy-de-Dôme, SAULNES qui fermeront leurs portes en 1968. En 3 ou 4 ans, quelque dix usines sidérurgiques auront arrêté leurs activités (HENNEBONT, CHASSE, GIVORS, SAINT-JACQUES, MONTLUÇON entre autres).

fusions d'entreprises et aspects sociaux

Les fusions entre sociétés s'accroissent. L'absorption de LORRAINE-ESCAUT par USINOR en 1966 faisait de cette société la plus importante en France pour la production de l'acier.

C'est maintenant une nouvelle société qui se crée en Lorraine regroupant les usines et mines de fer des sociétés DE WENDEL-SIDELOR et S.M.S.

Cette société fusionnée compte plus de 50 000 travailleurs et sera largement la plus importante avec près de 50 % de production de l'acier français si nous comptons les usines SOLLAC et SACILOR qui dépendent totalement d'elle. Mais que deviendront les travailleurs quand toutes les opérations de rationalisations seront terminées entre toutes les usines de cette société ?

La C.F.D.T. a pris nettement position pour négocier les aspects sociaux découlant de cette fusion et agit dès maintenant au sein des comités d'entreprises.

Le processus de réduction de la durée du travail en sidérurgie se poursuit. Réduction d'une heure pour tous les travailleurs des usines de la société UGINE-KULHMANN en avril compensée à

80 %, c'est la deuxième réduction d'une heure qui se réalise dans cette Société portant ainsi l'horaire hebdomadaire à 46 heures.

La durée du travail des services continus dans les usines du trust Usinor est réduite à 42 heures avec 61 % de compensation. Il faut maintenant obtenir la compensation intégrale et les travailleurs des services concernés dans ces usines auront donc encore à lutter ferme.

suite aux grèves d'avril

Dans la sidérurgie lorraine, les discussions pour la réduction de la durée du travail se poursuivent. Les patrons proposent 42 heures pour les services continus avec 65 % de compensation considérant que les travailleurs de ces services verraient leur pouvoir d'achat, déjà insuffisant, amputé de quelque 5 %, la C.F.D.T. n'a pas donné son accord au moment où nous écrivons.

Actuellement, l'action et les discussions se poursuivent donc : pour la garantie de l'emploi et des ressources, l'amélioration du système de pré-retraite existant, la réduction de la durée du travail.

en grève

EN NORMANDIE :

A LA SAVIEM

Le 23 janvier au matin, nos camarades de chez Saviem (4.800 travailleurs), à Caen, engageaient une grève suite au refus de la Direction de discuter de leurs revendications :

- Une augmentation des salaires de 6 % correspondant au montant de la compensation nécessaire après la réduction du temps de travail intervenue en juin.
- La mise en place d'un fonds de régularisation de ressources à l'image de celui existant à la Régie Renault.
- L'extension du droit syndical par la liberté d'information dans l'entreprise durant les pauses et au réfectoire.

La semaine précédente, une pétition signée par le personnel avait été remise à la Direction, qui annonçait son refus le vendredi 19 janvier.

A 16 heures, la grève était décidée au cours d'un meeting, pour le mardi 23, et dès le mercredi d'autres usines débrayaient pour leurs revendications.

Le vendredi 26, au cours d'une manifestation à Caen, les C.R.S. intervenaient sauvagement, provoquant des dizaines de blessés, dont quinze hospitalisés.

L'« ordre » était venu au secours du patronat, ce qui eut pour effet de provoquer les jours suivants des mouvements de solidarité dans toute la région.

DANS LES AUTRES USINES

L'action est engagée, notamment chez **Sonormel** (700 salariés) et **Jaeger** (900 salariés) à plus de 95 % du personnel, composé en grande majorité d'O.S femmes.

Chez **Moulinex**, la grève a démarré spontanément avec 75 % du personnel (1.200 salariés, en majorité du personnel féminin O.S.).

Egalement il faut citer des grèves de vingt-quatre heures : la journée du 30 à la **Radiotechnique** (1.500 salariés, en majorité O.S. femmes) avec 85 % de grévistes ; à la **Société métallurgique de Normandie** (5.000 travailleurs sidérurgistes) avec la quasi-totalité du personnel, etc.

Dans toutes les entreprises : SAVIEM, JAEGER, RADIO-TECHNIQUE, SONORMEL et S.M.N., la C.F.D.T. est majoritaire ou organisation syndicale unique.

DANS LES ARDENNES ■ Société des Hauts Fourneaux de la Chiers (divison de Blagny)

En 1966, la réduction des effectifs était présentée par la Direction comme indispensable au nom de la compétitivité. Cependant, elle assurait les délégués qu'elle procéderait à une agmentation générale des salaires et appointements.

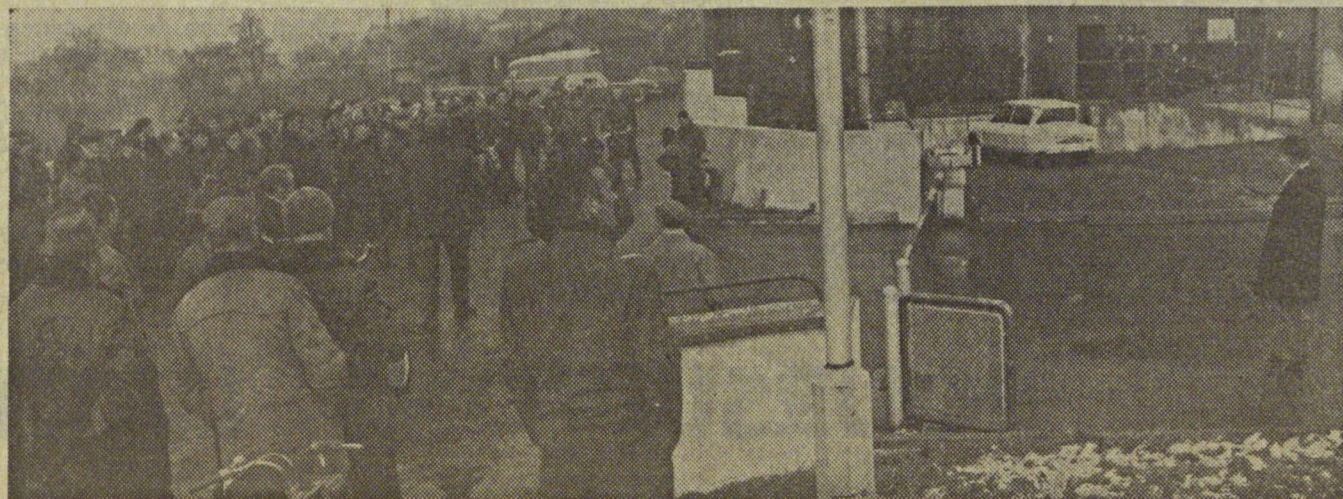
La même production étant pratiquement assurée, mais la promesse non tenue, les ouvriers ont répondu par différents mouvements de grève, notamment à l'occasion des mots d'ordre nationaux.

Le montage photographique ci-dessous montre les travailleurs écoutant l'exposé du responsable de la C.F.D.T. sous

l'œil intéressé du secrétaire administratif, à droite de la barrière (grève à 95 %, pendant 24 heures, le 13 décembre).

Cette barrière abaissée symbolise bien le refus manifeste de véritables négociations du patronat. Pour la Chiers, sa responsabilité est encore plus importante, car il s'agit de la non-application de sa promesse clairement exprimée.

Signalons que l'effectif actuel de 720 salariés était, en 1964, de 1.040, soit une baisse bien conforme aux prévisions du plan professionnel de la sidérurgie.



ACTION NATIONALE, ACTIONS D'ENTREPRISE...

Au meeting à Paris

Jean Maire

secrétaire général
de la F. G. M.

C. F. D. T.

a dit :

• VIVRE, c'est avoir un emploi, un revenu garanti,

VIVRE, c'est ne pas être bafoué à travers ses représentants syndicaux et c'est pouvoir parler, négocier nos conditions de vie.



Actuellement, les rationalisations, concentrations sont inévitables, mais il n'est pas inévitable qu'elles entraînent la perte d'un emploi. Il n'est pas inévitable non plus qu'elles entraînent une réduction des avantages acquis ou du salaire.

Il s'agit que l'on inverse l'ordre des préoccupations et que l'on examine les conséquences humaines de toutes transformations avant leur application.

C'est pour obtenir ce renversement des préoccupations que les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. agissent et nous voulons négocier sur ces objectifs. Cela veut dire pour nous, négocier sur des garanties d'emploi, de ressources, sur le renforcement des possibilités de discussions et d'information des tra-

vailleurs, c'est-à-dire le renforcement du droit syndical.

Cela doit nous amener inmanquablement à négocier un jour ou l'autre jusqu'au niveau des branches industrielles. On comprend le souci du patronat et du gouvernement de retarder au maximum ces échéances.

C'est pourquoi l'action sera encore nécessaire et il faut savoir que l'action nationale n'a de sens et de portée que si elle repose sur des actions d'entreprises, régionales ou départementales. Notre action doit donc, en premier lieu, s'enraciner dans les entreprises. Elle doit tendre à coûter le plus cher possible au patron et le moins cher aux travailleurs.

Nous sommes pour des discussions contractuelles à tous les niveaux — de l'entreprise jusqu'au plan national — mais nous devons compter sur nous-mêmes pour y parvenir car nous savons qu'il ne suffit pas de demander pour obtenir.

Nous devons donc avoir une force pour cela et notre syndicalisme doit continuellement rechercher et créer des moyens nouveaux pour être efficace.

Notre caisse de résistance est un pas en ce sens, mais il faut continuellement développer nos efforts pour renforcer la cohésion ouvrière, et renforcer la force syndicale par le nombre.

Travailler à être organisés plus nombreux, fait partie de notre action. >



UNE VUE DU MEETING, SALLE WAGRAM, AU COURS DUQUEL ONT PRIS LA PAROLE JEAN BRETEAU, SECRETAIRE GENERAL DE LA FEDERATION C.G.T. DE LA METALLURGIE, ET JEAN MAIRE, POUR LA F.G.M.-C.F.D.T.

QUELQUES ÉCHOS DES DÉBRAYAGES ET MANIFESTATIONS

Sans pouvoir tout citer, voici quelques échos des manifestations ou débrayages avant marqué la journée en province.

— C'est ainsi qu'à **Toulouse** les grévistes ont manifesté sur la voie publique et que la totalité du personnel des Usines Bréguet a débrayé l'après-midi.

— A **Limoges**, grève d'une demi-journée largement suivie et défilé en ville.

— Dans le **Nord**, arrêts de travail dans différentes usines et, notamment, grève de vingt-quatre heures dans les établissements Usinor et Vallourec.

— A **Marseille**, débrayage et meeting.

— Au **Creusot**, débrayage ainsi que dans la **Loire** où les mots d'ordre de deux à quatre heures ont été suivis à 90 %.

— Dans le **Puy-de-Dôme**, grèves de deux heures à quatre heures suivant les établissements et grève de vingt-quatre heures suivies à 85 % aux Usines CEGEDUR et à 80 % aux Usines FORGEAL.

— A **Lyon**, la journée s'est terminée par un meeting.

— A **Nantes**, débrayage d'une demi-journée et manifestation devant la Chambre patronale où une délégation a été reçue. Débrayage aussi à **Saint-Nazaire**.

Citons encore la **Somme** et notamment chez **ASTER**, à **Abbeville**, ainsi que l'**Usine Nord-Aviation**, près d'**Albert**, et n'oublions pas **Caen** avec le démarrage de la grève chez **SAVIEM**.

LA MANIFESTATION A PARIS

Ils étaient plusieurs milliers de manifestants dans l'avenue Wagram, venus de Paris, mais aussi en grand nombre de province pour imposer l'ouverture de négociations. Par leurs délégations, ils représentaient les travailleurs de tout le pays et on pouvait reconnaître les usines de Paris, la C.G.C.T., Dassault, Hispano, les délégations du Nord, Lille, Valenciennes, du Rhône, de la Loire, de l'Ouest avec Nantes, Saint-Nazaire, la Charente-Maritime, de l'Est avec les sidérurgistes du Bassin Lorrain.

Ils continuaient les grandes luttes de 1967 et chacun pouvait parler avec les acteurs de ces luttes. Oui, Dassault, Berliet, Saint-Nazaire, la Loire, la sidérurgie de l'Est, tous étaient là, manifestant ainsi qu'une journée nationale est une forme d'action parmi d'autres et que l'action d'entreprise est, en définitive, la véritable base de départ.

Ils étaient venus et l'U.I.M.M. les a reçus.

Leur présence à Paris n'est certainement pas pour rien dans cette porte entrouverte pour la première fois depuis longtemps par nos patrons.

UN RÉSULTAT

« Les Fédérations C.F.D.T. et C.G.T. enregistrent comme un résultat de l'action la réponse de l'U.I.M.M. confirmée au cours de

l'entrevue qui a eu lieu au siège de l'Organisation patronale et qui fait notamment état de l'ouverture possible de discussions avec les Chambres patronales régionales. »

Paris, le 25 janvier 1968.

Oui, un résultat a été obtenu, car, jusqu'ici et depuis plusieurs années, toutes nos demandes d'entrevue étaient restées sans réponse. La dernière demande d'ouverture de négociations avait eu lieu le 3 novembre 1967 et, précédemment, le 6 décembre 1966, l'U.I.M.M. avait « consenti » à nous recevoir par un administratif qui devait transmettre notre demande.

Cette fois, nos représentants ont été reçus au siège de l'U.I.M.M. par MM. Boursier, secrétaire général, et Javergac, secrétaire général adjoint.

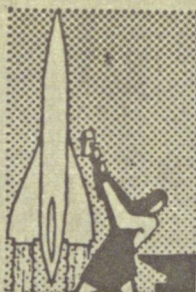
Deux jours avant, l'U.I.M.M. écrivait aux Fédérations C.F.D.T. et C.G.T. : « Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de nous réunir. »

Au cours de l'entrevue, les représentants patronaux déclaraient qu'ils étaient prêts à négocier courant février par les Chambres patronales régionales.

Nous savons, quant à nous, que les Chambres régionales ne pourront jamais résoudre des problèmes ayant un caractère national comme les conséquences de fusions d'entreprises par exemple. Il faudra donc continuer notre pression pour négocier à ce niveau.

Dès maintenant, certaines garanties peuvent être obtenues ou développées dans le cadre régional ou d'entreprise. Après la prise de position de l'U.I.M.M., nos patrons ne peuvent plus s'y dérober.

POURSUIVONS L'ACTION APRÈS LE 25 JANVIER !



Vie de notre

Fédération Générale de la Métallurgie

ROUEN - 25, 26, 27 ET 28 AVRIL 1968 - 34^e CONGRÈS DES MÉTALLOS C.F.D.T.

La C.F.D.T. Métaux a pris une grande part dans les luttes qui se sont déroulées ces dernières années. Le Congrès qu'elle tiendra au mois d'avril lui permettra de faire le point sur son action avec la classe ouvrière.

UN CONGRÈS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'analyse et la critique de notre activité des années 1965, 1966 et 1967.

Elles se font à partir d'un rapport envoyé à toutes les sections d'entreprise. Ce rapport condense ce qui a fait la vie d'une organisation ouvrière telle que la nôtre.

C'EST L'AVENIR

L'action

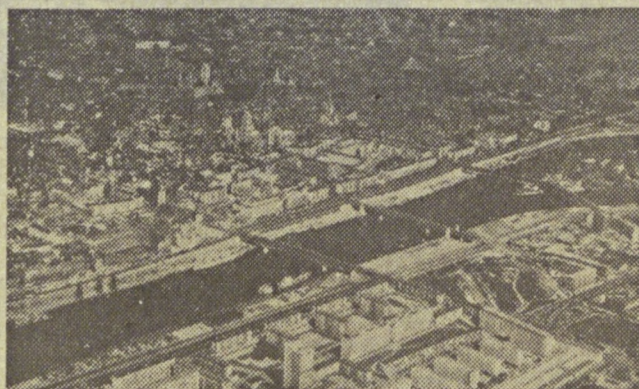
Le Congrès discutera profondément de la lutte à continuer pour l'amélioration des conditions de vie des métallos français.

L'efficacité

A l'heure où, par le jeu des fusions et concentrations, les entreprises deviennent soit elles-mêmes des trusts internationaux, soit dépendant de trusts étrangers, notre Organisation recherchera comment renforcer son efficacité en améliorant et en développant ses rapports internationaux.

Les moyens

Les délégués au Congrès prendront des décisions concernant le renforcement des structures de l'organisation et de ses moyens financiers.



QUI DÉCIDE ?

Tous les syndicats sont invités et les délégués sont mandatés pour prendre les décisions au nom de leur syndicat. Chaque adhérent peut donc se faire entendre par son syndicat.

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

Quatre jours de débats où les métallos des différentes régions (Lorraine, Région Parisienne, Loire-Atlantique, etc.) des différentes industries (automobile, sidérurgie, construction électrique, etc.) vont confronter leurs points de vue, parfois durement, mais en ayant le souci de dégager l'essentiel pour que les métallurgistes français et l'organisation syndicale aient, dans le pays, la place qui leur revient.

PIERRE JEANNE QUITTE LE SECRÉTARIAT FÉDÉRAL

Le début de 1968 a vu Pierre JEANNE cesser ses activités au Secrétariat fédéral après 8 années passées à Paris au service de la Fédération.

Originaire de Normandie, Pierre était arrivé en 1960 au Secrétariat fédéral dans lequel il était chargé de la lourde responsabilité du secteur professionnel et social et donc, particulièrement, de l'action revendicative.

Il a suivi, également, la branche navale et notamment durant ces années de reconversion de l'industrie.

Pierre était aussi responsable du secteur Formation de la F.G.M. et faisait partie, à ce titre, de la Commission confédérale de formation. Ceci n'était d'ailleurs qu'un aspect du travail confédéral auquel il collaborait, puisqu'il a été longtemps représentant de la Fédération au Conseil confédéral et que ses apports ont été nombreux tant sur l'action revendicative que sur les questions d'orientation et d'idéologie. L'évolution de la C.F.T.C. en C.F.D.T. est certainement pour une part importante de son œuvre par l'apport de sa pensée et de ses écrits.

Pierre reprend un travail à caractère d'éducation populaire à Rouen et retrouve donc sa Normandie.

Au nom de tous, nous lui adressons nos remerciements



Au cours d'une réunion : Pierre Jeanne entre (à gauche) Jean Lannes, président fédéral et (à droite) Jean Maire, secrétaire général de la F.G.M.

pour la part qu'il a apportée au développement de la Fédération et de la C.F.D.T., sans oublier son épouse et sa famille à qui nous sommes aussi redevables de ces années données plus totalement à la classe ouvrière.

la f.g.m.-c.f.d.t.

débat de son

affiliation internationale

de multiples
et pressantes
raisons

Les congrès fédéraux de la Fédération Générale de la Métallurgie (F.G.M.) se sont toujours souciés de la dimension internationale de l'action.

Le dernier, tenu en 1965, soulignait les raisons d'adapter et de renforcer notre action internationale. Citons :

- le développement des concentrations industrielles et financières sans aucune considération de frontière.

- la création et le développement d'institutions internationales, notamment européennes,

- la défense du travailleur quels que soient sa nationalité et le pays où il exerce son emploi,

- les problèmes des pays en voie de développement,

- l'action syndicale internationale renforce l'action ouvrière dans son ensemble et favorise la paix.

efficacité
et solidarité
syndicales

Face à l'accélération des transformations des structures industrielles et financières et au renforcement du capitalisme international ;

Face à l'exploitation des peuples du Tiers Monde et aux problèmes posés à la conscience des pays riches ;

La F.G.M. réaffirmait, en 1966, la nécessité et l'urgence de renforcer l'efficacité et la solidarité syndicales par des liaisons,

des informations et des actions internationales dans tous les secteurs industriels, dépendant de la métallurgie.

Dans cet esprit, la F.G.M. intensifiait son travail international dans le cadre des institutions et organisations internationales, et développait ses liaisons avec des organisations nationales de métallurgistes, notamment d'Italie, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, des U.S.A. et de Yougoslavie.

affiliation
internationale

La F.G.M. est affiliée à la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens de la Métallurgie. Cette organisation implantée dans quelques pays européens (plus au Canada), n'a pas de véritable représentativité mondiale. Ses principales forces sont constituées par les Fédérations belge et hollandaises et par nous-mêmes. Par contre, en Italie et en Allemagne, les fédérations chrétiennes sont pratiquement inexistantes. Outre cette faiblesse numérique, les positions, et plus encore l'action, sont de nature réformiste.

Force est donc de constater que la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens de la Métallurgie n'est pas, et ne peut être, en mesure de répondre à nos exigences.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral de la F.G.M. s'est déclaré favorable à un changement d'affiliation professionnelle internationale de la F.G.M. et a décidé de faire de cette question un des débats du prochain congrès fédéral d'avril 1968.

Cette proposition de changement d'affiliation internationale de notre Fédération n'est pas de caractère idéologique. Elle est motivée par la recherche d'une meilleure efficacité syndicale nationale et internationale dans



une Organisation représentative et démocratique.

vers la f.i.o.m.

La proposition qui sera débattue à notre congrès fédéral sera celle de la désaffiliation de la F.G.M. de l'internationale professionnelle chrétienne (la C.F.D.T. continuant d'être à la C.I.S.C.) et de son affiliation à la F.I.O.M. (Fédération Internationale des Ouvriers sur métaux).

Fondée en 1904, la F.I.O.M. rassemble aujourd'hui environ 80 organisations nationales métallurgiques appartenant à une cinquantaine de pays, et groupe près de 9 millions d'adhérents.

Sa représentativité mondiale est certaine, son efficacité aussi. Quant à ses positions, elles se trouvent, dans l'ensemble, en concordance avec ce que pense et veut la F.G.M.

La F.I.O.M. réalise, entre autres, un travail intéressant au niveau des branches d'industrie : Automobile - Sidérurgie - Construction navale - Industries mécaniques et électriques - Aéronautique - Equipement agricole, etc. Il en est de même au plan des jeunes et des femmes.

Ce problème fera l'objet d'une décision de notre congrès d'avril 1968. Depuis un an, nos syndicats et sections ont été informés et invités à en délibérer pour déterminer leur position.

Adhérents de la F.G.M., vous pouvez et devez également donner votre avis. Vous contribuez

ainsi à l'élaboration de nos positions et actions internationales, lesquelles seront, comme nos positions et actions nationales, anticapitalistes et pour des structures démocratiques.

ANTIBES. — Hôtel Antipolis **
- Bord Mer - 40 chambres -
Pens. 30 F - 1/2 Pens. 23 F net

Les photos de ce numéro :
S. I. Rouen
Hubert et V. M.

« VOIX DES METAUX »
Fédération Générale
de la Métallurgie C.F.D.T.

Rédaction - Administration
5, rue Mayran, 75 - PARIS (9^e)

Téléphone : 878-14-50
878-14-51 - 878-91-03

Le Gérant : Jean MAIRE

Pour la publicité
Régisseur exclusif :

M. G. GIFFARD
44, rue de la Marseillaise
94 - VINCENNES
Téléphone : 328-92-81

Imprimerie spéciale
28-30, pl. de l'Eperon, LE MANS

Travail exécuté
par des syndiqués

C. F. D. T.

là où il y a de l'action

**avance et majorité C.F.D.T.
à la SAVIEM-CAEN**

Aux élections du 5 janvier 1968, la C.F.D.T. arrive largement en tête avec 55 % des voix et 10 délégués titulaires sur 17 dans cette usine de 4.700 salariés.

POUR L'ENSEMBLE DES DEUX COLLEGES

C.F.D.T.	1.724 voix	55 %	10 délégués
C.G.T.	870 voix	28 %	5 délégués
C.G.T.-F.O.	436 voix	14 %	1 délégué
C.G.C.	103 voix	3 %	1 délégué

Par rapport aux élections de 1967 :

C.F.D.T.	46 % en 1967 et 55 % en 1968 (+ 9 %)
C.G.T.	34 % en 1967 et 28 % en 1968 (- 6 %)
C.G.T.-F.O.	15 % en 1967 et 14 % en 1968 (- 1 %)
C.G.C.	5 % en 1967 et 3 % en 1968 (- 2 %)

COLLEGE DES OUVRIERS-EMPLOYES

C.F.D.T.	1.553 voix	55,5 %	8 délégués
C.G.T.	870 voix	31,5 %	5 délégués
C.G.T.-F.O.	345 voix	12,5 %	1 délégué

COLLEGE DES TECHNICIENS - AGENTS DE MAITRISE ET CADRES

C.F.D.T.	191 voix	49 %	2 délégués
C.G.C.	103 voix	26 %	1 délégué
C.G.T.-F.O.	91 voix	24 %	pas de délégué.

**avance et majorité C.F.D.T.
à la THOMSON-C.S.F.**

(élections D.P., décembre 1967, par rapport à 1966)

THOMSON (GENNEVILLIERS) — Usines 2 et 3

La C.F.D.T. gagne + 0,5 % au détriment de la C.G.C.

THOMSON (GENNEVILLIERS) — Usine 1

La C.F.D.T. gagne + 2,78 % et 1 siège, ce qui donne :
C.F.D.T. : 8 sièges — C.G.T. : 2 sièges

THOMSON (BAGNEUX)

La C.F.D.T. gagne : 95 voix, soit + 6,51 %, et 1 siège sur la C.G.T. dans le deuxième collège.

Dans le troisième collège, la C.F.D.T. recueille 71,8 % de voix et enlève les 2 sièges. La C.G.C. ne fait que 28,2 %.

C.S.F. LEVALLOIS

La C.F.D.T. gagne + 4,2 % dans le premier collège et 1,1 % tous collèges réunis.

VOIX DES METAUX - N° 152 - FEVRIER 1968 - Le Gérant : J. MAIRE - Imprimerie Commerciale, 28, place de l'Eperon - 72 - LE MANS



VOTEZ et FAITES VOTER C.F.D.T.